

( N<sup>o</sup> 269. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 19 AVRIL 1842.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. MAERTENS, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Pierre-François-Florent Milet.*

---

MESSIEURS ,

Par pétition du 16 décembre 1840, le sieur Pierre-François-Florent Milet, chef d'institution à Bruges, sollicite la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire est né à Ruffec, département de la Charente (France), le 7 novembre 1808. Au moment de la révolution de 1830, il quitta volontairement son pays pour venir, avec la légion belge parisienne, en qualité de sergent-major, combattre pour l'indépendance de la Belgique. Le 1<sup>er</sup> juin 1831, il passa avec son grade au 12<sup>m</sup>e régiment d'infanterie de ligne : par arrêté royal du 22 octobre 1832, il fut promu au grade de sous-lieutenant audit régiment, et le 26 mai 1835, il fut honorablement démissionné sur sa demande. Il abandonna la carrière militaire pour se livrer à l'instruction de la jeunesse, et ouvrit à Bruges une maison d'éducation très-recommandable qu'il dirige encore aujourd'hui, et qui jouit de la confiance des familles. Sa conduite a toujours été irréprochable. Le 10 janvier 1838, il a épousé une Belge, et de cette union sont nés deux enfants. Ses intérêts, comme ses affections, se trouvent en Belgique, et il désire s'y fixer définitivement.

Les renseignements fournis par les autorités locales lui sont favorables à tous égards.

*Le Rapporteur,*

**J. MAERTENS.**

*Le Président,*

**DU BUS AÎNÉ.**

---